

Entreprise Agricole Individuelle
Abéma
BP 315
Tel : 077 75 47 94 / 066 49 85 16
Email : abemabiliba@gmail.com

Libreville, le 04 juin 2021

Le Gérant

A

Madame la Directrice Générale
de l'Agence Gabonaise de Sécurité
Alimentaire

Objet : Demande d'agrément sanitaire AGASA

Madame le Directrice Générale,

Je viens par la présente solliciter l'obtention d'un agrément sanitaire pour la structure dont j'ai la responsabilité.

La ferme Abéma est spécialisée dans l'élevage, la transformation et la commercialisation de produits avicoles et porcins. Dans le processus de légalisation et de mise en phase avec l'administration gabonaise, l'obtention de cet agrément permettra à ma jeune société d'amorcer la deuxième phase de sa croissance.

Je joins à ma demande les éléments ci-après :

- La fiche circuit
- L'agrément technique
- La copie de la pièce d'identité
- Le plan de localisation
- Le plan de prophylaxie
- La présentation de la société.

Dans l'attente d'une suite favorable à ma requête, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de ma parfaite considération.



Audrey Lydia Abaha Allogo ep Emane
Le Gérant



INVEST IN GABON
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS



REPUBLIQUE GABONAISE
Economie - Travail - Justice

FICHE UNIQUE D'ENREGISTREMENT

CREATION : Entreprise Individuelle

N° Fiche : ANPI9441210 Du : 31/08/2020
Dénomination Sociale : ABËMA Sigle :

N° RCCM : GA-LBV-01-2020-A10-02229 N° CNSS :
N° NIF : 317643 A N° CNAMGS :

Nom(s) & Prénom du Représentant Légal : Audrey Lydia ABAHA ALLOGO

Né(e) le : 16/06/1983 Nationalité : Gabonaise

Agissant en qualité de : Propriétaire

Activité : Commerce de détail en magasin spécialisé d'autres produits n.c.a.

Précisez la nature de votre activité : Production et commercialisation de produits agricoles, maraîchers, halieutiques.

Quartier & ville : Akanda, Angondje

Boite Postale : 111 Contact : 077754794

ANPI-Gabon

A Libreville :

Le Directeur Général : **Gabriel NTROUGOU**

Signature Electronique Unique



Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI-Gabon)

Siège Social: Immeuble Serena Mail, 104 Rue Gustave ANGUILLE, BP : 3403 Libreville-GABON

Téléphone : +241 11 76 48 48 / +241 74 58 24 24 E-mail : contact@investingabon.ga

AGREMENT TECHNIQUE D'EXPLOITANT AGRICOLE

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation

Vu la Constitution;

Vu la loi n° 022/2008 du 10 décembre 2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;

Vu la loi n° 002/2013 du 06 février 2013 portant extension du Régime Fiscal et Douanier incitatif en faveur des Exploitants Agricoles ;

Vu le décret n° 000149/PR du 04 mai 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 0252/PR/PM du 21 août 2017 portant nomination du Gouvernement de la République ;

Vu le décret n° 0253/PR/MAEPSA du 08 avril 2015 portant attributions et réorganisation de la Direction Générale du Développement Rural

ensemble les textes modificatifs subséquents ;

Vu le décret n° 0935/PR/MAEPDR du 30 décembre 2009 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Commission de Délivrance de l'Agrément Technique d'Exploitant Agricole ;

Vu le décret n° 01497/PR/MAEPDR du 29 décembre 2011 portant réglementation du contrat départemental d'exploitation ;

Vu l'Arrêté n° 00006/MAEPDR/SG/DGDR du 25 Mars 2013 fixant les modalités de Délivrance de l'Agrément Technique d'Exploitant Agricole ;

Vu le dossier de l'intéressé;

Arrête :

Article 1er : Il est délivré à l'Entreprise Agricole Individuelle, dénommée **ABEMA**, en abrégé : **EAI**, représentée par Madame **ABAH ALLOGHO Audrey Lydia épouse EMANE** dont le siège social est situé au quartier ANGODJE, 2^e arrondissement, commune d'AKANDA, Département du KOMO-MONDAH, Province de l'ESTUAIRE, Boîte Postale n° 315 LIBREVILLE; Téléphone n° (+241) 77.75.47.94/66.49.85.16, E-mail: **abemabiliba@gmail.com**, un Agrément Technique d'Exploitant Agricole dont les activités sont **Élevage, Agriculture, Pêche, Transformation et Commercialisation**.

Article 2 : Le présent Agrément Technique autorise **ABEMA** à exercer ses activités visées à l'article 1er ci-dessus, sur toute l'étendue du territoire national

Article 3 : l'entreprise **ABEMA** bénéficie du Régime Fiscal et Douanier incitatif en faveur des Exploitants Agricoles;

Article 4 : Le présent Agrément Technique d'Exploitant Agricole est enregistré sous le N° **000179** /2021 R/MAEPA/DGDR;

Article 5 : Les Directeurs Généraux de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, du Développement Rural, des Impôts et de Douanes sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté;

Article 6 : Le présent Arrêté, qui prend effet pour compter de sa date de signature est délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit, sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le

25 MARS 2021

Le Ministre





REPUBLIQUE GABONAISE

Carte Nationale d'Identite





N'GEM ABARA ALEGO

Prénoms : AUDREY LYDIA

Né(e) le : 16/06/1983 Sexe : F

Lieu de naissance : LIBREVILLE

Date de validité : 12/03/2022

Signature du titulaire

N° Carte : 1004-000274848-27

Adresse : 315

LIBREVILLE

ANGONDE

Nom du père : ABAMA ALDOO AMACLET

Nom de la mère : MENGUE CATHERINE

Taille : 170 cm

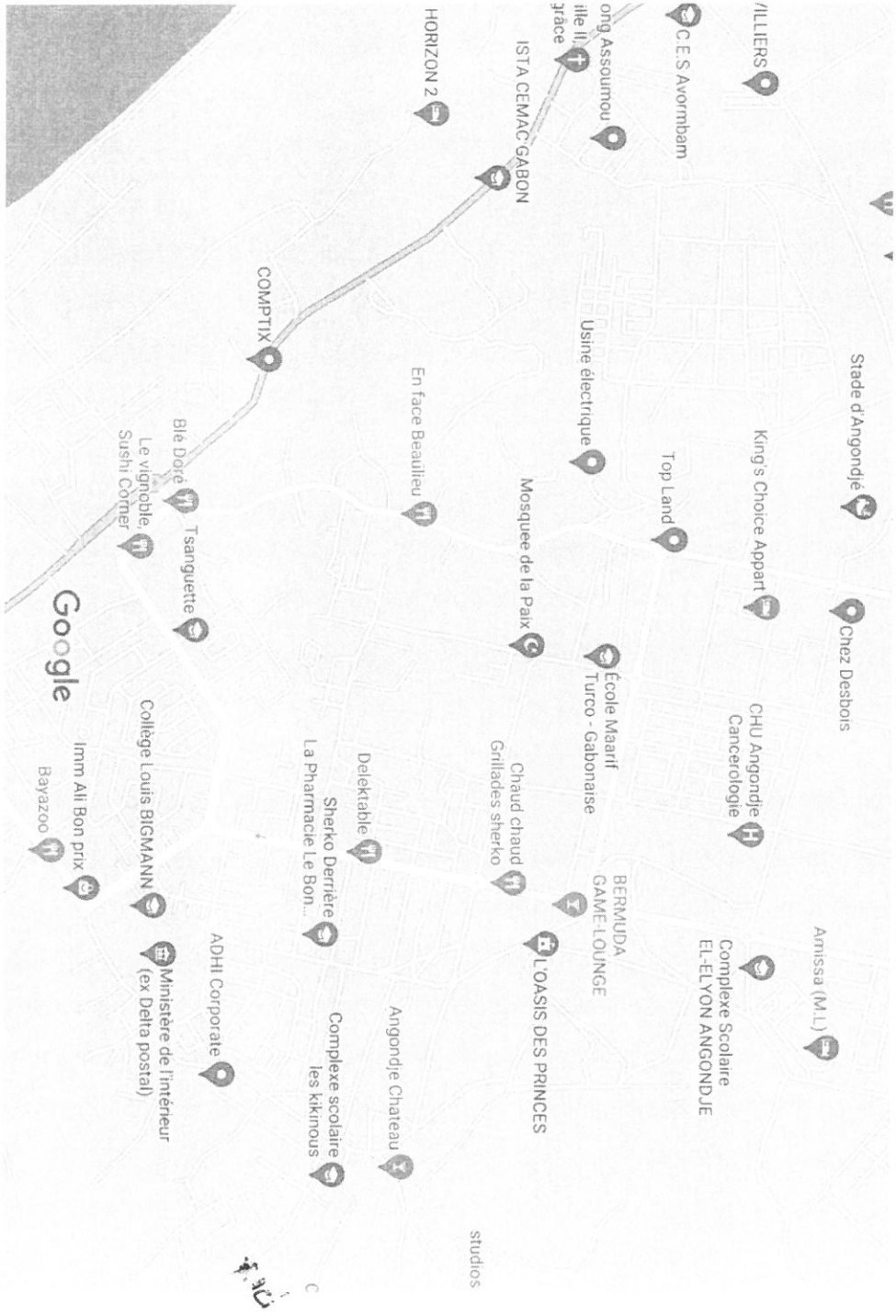
Numéro national : 19850618-0024-81

Date de délivrance : 12/03/2012





Google Maps



Données cartographiques ©2021 500 m

PLAN DE PROPHYLAXIE MEDIVET

TRAITEMENT/VACCINATION	PRODUIT MEDIVET	DOSAGE/VOIE D'ADMINISTRATION
Semaine 1 Démarrage - Complexe vitaminiq - Vaccin Newcastle - Vaccin bronchite infectieuse - Anti-stress (ou 2 ^{ème} jour)	Combivit 21 Néovital Bronchistop	1 mL/litre d'eau pdt 3-5 j 0.4 g/kg ou 0.4 g/litre pdt 3-5 j 0.5L/1000L 3 jours après la vaccination ou 200mL/10L (pulvérisation)
Semaine 2 1 ^{er} vaccin Gumboro intermédiaire Désœufant Apport en vitamine Apport en calcium	Hepatonic Bioflor Ovocalcium	1 mL/litre d'eau pdt 3-5 j 0.5 mL/litre d'eau pdt 3-5 j 1 mL/litre d'eau pdt 3-5 j
Semaine 3 2 ^{ème} vaccin Gumboro intermédiaire Complexe vitaminiq Eviter les réactions post vaccinale	Combivit 21 Bronchistop	1 mL/litre d'eau pdt 3-5 j 0.5L/1000L 3 jours après la vaccination ou 200mL/10L (pulvérisation)
Semaine 4 Anticoccidien - Complexe vitaminiq Rappel vaccin Newcastle Rappel vaccin bronchite infectieuse Eviter les réactions post vaccinale	Cocciprol Combivit 21 Néovital Bronchistop	1 mL/litre d'eau pdt 3-5 j 1 mL/litre d'eau pdt 3-5 j 0.4g/kg ou 0.4 g/litre pdt 3-5 j 0.5mL/L pdt 3jrs (orale) ou 200mL/10L (pulvérisation)
Semaine 5 Déparasitage interne - Complexe vitaminiq	Vermicur 2.5% Combivit 21	0.6 mL/litre d'eau pdt 3-5 j 1L pour 1000 litre d'eau pdt 3-5 j
Semaine 6 Rappel vaccin Newcastle + Bronchite - Complexe vitaminiq	Combivit 21 Bronchistop Bioflor	1L pour 1000L d'eau pdt 3 à 5 jours par voie orale 1 mL/L d'eau pdt 3 à 5 jrs 0.5mL/L d'eau pdt 3 à 5 jrs
Semaine 7 Vaccin Coryza - Complexe vitaminiq	Combivit 21 Bronchistop	1L pour 1000L d'eau pdt 3 à 5 jours par voie orale 0.5mL/litre pdt 3jrs (orale) ou 200mL/10L (pulvérisation)
Semaine 8 Anti-stress - Vaccin Yersin - Dabecquage - Anti-stress	Néovital Bioflor	0.4 g/kg ou 0.4 g/L pdt 3-5 j 0.5mL/L d'eau pdt 3à5 jrs
Semaine 9 Déparasitage - Anti-coccidien	Vermicur 2.5% Cocciprol	0.6L pour 1000L d'eau pdt 5 j, consécutifs 1L pour 1000L d'eau pdt 3-5 j
Semaine 10 Rappel vaccin Newcastle - Complexe vitaminiq	Combivit 21	1L pour 1000L d'eau pdt 3-5 j
Semaine 17 Déparasitage Apport en calcium - Anti-coccidien	Vermicur 2.5% Ovocalcium Cocciprol	0.6L par 1000L d'eau pdt 3 à 5 j 1L pour 1000L d'eau pdt 3-5 j 1L pour 1000L d'eau pdt 3-5 j
Semaine 18 Rappel vaccin Newcastle Rappel vaccin bronchite infectieuse + chute de ponte + Coryza - Complexe vitaminiq	Combivit 21 Bronchistop Bioflor	1L pour 1000L d'eau pdt 3-5 j 1L pour 1000L d'eau pdt 3-5 j 0.5mL/L d'eau pdt 3à5 jrs

ABÈMA

PRESENTATION

La ferme Abèma, créée en 2020, est spécialisée dans l'élevage, la production et la vente de volailles et porc.

Nous commercialisons des poulets de chair, des coquelets, des ponduses réformées, des canards. Nos produits sont vendus entiers ou à la découpe au kilogramme.

Toutes nos volailles sont de qualité fermière. Les animaux sont abattus et vendus le même jour. Nous vendons directement aux particuliers.

Nous pratiquons un élevage raisonné, en favorisant la proximité et le bien être animal :

- traitement minimum,
- confort dans les boxes d'élevage (copeaux au sol, radiant),
- nettoyage hebdomadaire,
- quantité limitée par mètre carré,
- transport minimum des bêtes.

Nous proposons aussi d'autres produits locaux comme la banane, le manioc et les légumes.

Ces produits sont achetés aux producteurs à Libreville ou à l'intérieur du pays et revendus par la ferme. Nous veillons à la traçabilité et à la qualité de tous les produits.

Mode de conditionnement

Les produits commercialisés sont traités avec soin et conditionnés de deux manières :

- Dans des barquettes polystyrène et filmées (papier film)
- ou
- Dans des sacs de congélation adaptés.

Nettoyage et désinfection

- Nous lavons et désinfectons chaque semaine le matériel : les mangeoires, les abreuvoirs, etc.
- Dans le poulailler, nous vidons et renouvelons le copeau une fois par semaine. Nous retirons quotidiennement les excréments et renouvelons une fois par semaine l'intégralité de la litière.
- Nous effectuons un vide sanitaire avant l'arrivée des bandes de poussin. Le vide sanitaire consiste à nettoyer de fond en comble le poulailler : mur, sol, toit, matériel, portes. Il permet de retirer les bactéries, les parasites, les saletés, et les nuisibles.
- Dans la porcherie, nous lavons également les sols chaque semaine.
- Nous veillons également à débrousser les alentours des habitats des bêtes pour éviter les reptiles.

Liste du matériel

Pour l'exploitation de notre ferme, nous disposons du matériel ci-dessous :

- Abreuvoirs
- Mangeoires
- Radiant
- Rateau
- Pelle
- Couteaux
- Machettes
- Seaux
- Bassines
- Barquettes
- Sac de congélation
- Etiquettes
- Fût
- Bottes, blouses, charlottes, gants

Liste des fournisseurs

- Point vert Akanda
- Dépôt d'Entreprise d'Aviculture du Gabon